DEL2025-83

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602343-20251212-DEL2025_083-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
15	10	13

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 18h32, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame Stéphanie DOYEN, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. LE LEUCH Éric, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DELAPORTE Christophe, M. GOUARIN Joël, M. SERMIER François, M. PRONO David, Mme FOURRIER Geneviève, M. ARTIGE Jean François, M. LE PADELLEC Maxime,
Pouvoirs :
Mme FRELAUT Renée (pouvoir à M. LE LEUCH Éric), LEDOYEN Jérôme (pouvoir à M. GOUARIN Joël), DEVYS Bertrand (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie).
Absents excusés : M. HERVÉ Samuel, Mme JOSSIC Katell.

Date de convocation : 5 décembre 2025
Secrétaire de séance : M. GOUARIN Joël

83-2025 Tarifs communaux 2026

La liste des tarifs communaux proposée pour l'année 2026 ne comprend ni les tarifs relatifs aux campings, ni ceux concernant les ports et l'enfance jeunesse. Compte-tenu de l'inflation, il est proposé d'appliquer une hausse de 1,5%.

752 – REVENUS DES IMMEUBLES
Location des salles communales
Observation : Gratuité pour les associations de la Presqu'île

Application d'une majoration de 25% sur les tarifs pour les non-contribuables saint pierrois

	2025	2026
Salle de la gare (la journée)	54,30 €	55,12 €
Salle de la gare (demi-journée)	28,22 €	28,64 €
Salle ancienne école Obélix (journée)	54,30 €	55,12 €
Salle ancienne école Obélix (demi-journée)	28,22 €	28,64 €
Salle de danse (par heure)	5,48 €	5,56 €
Salle de spectacle du Centre culturel (pour une durée de 24h - de 12h à 12h)	390,78 €	396,64 €
Salle de spectacle du Centre culturel par journée supplémentaire	195,49 €	198,42 €
Salle de spectacle du Centre culturel pour une location courte (durée < à 2h30)	129,62 €	131,56 €
Salle du bar du Centre culturel (journée)	54,30 €	55,12 €
Salle du bar du Centre culturel (journée supplémentaire)	27,20 €	27,61 €
Salle Omnisports (tarif à l'heure)	27,20 €	27,61 €
Salle Omnisports (partenariat ENVSN)	19,29 €	19,57 €
Salle de danse (partenariat ENVSN)	10,45 €	10,61 €

7083 – LOCATIONS DIVERSES
Location de matériels
Observation : hors livraison : matériel à retirer aux ateliers municipaux
Application d'une majoration de 25% sur les tarifs pour les non contribuables saint pierrois

	2025	2026
Barrières à l'unité (par jour)	2,17 €	2,20 €
Table (par jour)	5,48 €	5,56 €
Banc à l'unité (par jour)	2,17 €	2,20 €
Chaise à l'unité (par jour)	1,09 €	1,10 €
Verres -24 unités (par jour)	9,74 €	9,89 €
Vaisselle -24 unités (par jour)	21,72 €	22,05 €
Barnum - 3m x 4m (par jour)	54,40 €	55,22 €
Barnum - 3m x 4m - CAUTION	326,22 €	331,11 €
Percolateur (par jour)	16,34 €	16,59 €
Percolateur (jour supplémentaire)	5,48 €	5,56 €
Percolateur - CAUTION	54,40 €	55,22 €
Facturation de vaisselle cassée ou perdue (à l'unité)	5,48 €	5,56 €

7068 – PRESTATIONS DE SERVICES – AUTRES DROITS
Intervention des Services Techniques
Observations : du lundi au vendredi
(Majoration de 50% les Samedi, Dimanche et Jours Fériés)

	2025	2026
Tarif horaire avec matériel (tracteur, tracto ...)	108,71 €	110,34 €
Tarif horaire sans matériel (mise à disposition agent)	76,33 €	77,47 €
Fabrication et pose d'un panneau d'indication ou d'information économique (limité à 3 unités par acteur é	108,71 €	110,34 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602343-20251212-DEL2025_083-DE

70321 – DROIT DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE Droit de terrasse / chevalet, présentoir, bac à fleurs...	2025	2026
Terrasse front de mer sans distinction de saison par m²	63,74 €	64,70 €
Terrasse hors front de mer sans distinction de saison par m²	19,89 €	20,19 €
Forfait chevalet, présentoir, bac à fleurs (à l'unité et à l'année)	38,67 €	39,25 €
Occupation journalière du domaine public (front de mer ou non (par mètre linéaire)	10,45 €	10,61 €

7336 – DROITS DE PLACE Marchés communaux Observations : minimum de facturation de 3 euros	2025	2026
Abonnement à l'année (mètre linéaire et jour présence)	1,42 €	1,44 €
Abonnement de 6 mois (mètre linéaire et jour présence)	2,18 €	2,21 €
Abonnement de 2 mois Juillet et Août (mètre linéaire et jour présence)	4,36 €	4,43 €
Emplacement passager hors juillet et août (mètre linéaire)	1,78 €	1,80 €
Emplacement passager pour les mois de juillet et août (mètre linéaire)	5,48 €	5,56 €
Droit de branchement électrique (par jour)	2,33 €	2,37 €
Droit d'éclairage (branchement électrique inclus) / jour	4,67 €	4,74 €

7336 – DROITS DE PLACE Commerces ambulants	2025	2026
Occupation ponctuelle – hors mois de juillet et août (par jour et mètre linéaire)	1,78 €	1,80 €
Occupation ponctuelle -mois de juillet et août (par jour et mètre linéaire)	5,48 €	5,56 €
Forfait mensuel hors juillet et août	52,27 €	53,06 €
Forfait mensuel juillet et août	164,13 €	166,59 €
Droit de branchement électrique (par jour)	2,33 €	2,37 €
Droit d'éclairage (branchement électrique inclus) / jour	4,67 €	4,74 €

7336 – DROITS DE PLACE Cirques, marionnettes et manèges (hors électricité)	2025	2026
Chapiteau (au m2 et par jour)	2,17 €	2,20 €
Marionnettes (par jour)	24,06 €	24,42 €
Manège, auto-tamponneuses (forfait semaine)	85,77 €	87,05 €

70311 – CONCESSIONS FUNERAIRES Service public funéraire	2025	2026
Concession de 15 ans colombarium	706,44 €	717,04 €
Renouvellement colombarium 15 ans	206,05 €	209,14 €
Concession de 15 ans cimetière	206,05 €	209,14 €
Concession de 30 ans cimetière	434,42 €	440,94 €
Mise en caveau provisoire + taxe d'occupation journalière	32,48 €	32,97 €

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 4 décembre 2025,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Valide** les tarifs communaux pour l'année 2026 tels que présentés ci-dessus et dire qu'ils seront applicables à compter du 1er janvier 2026 ;
- **Donne** pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents

Le secrétaire de séance
M. GOUARIN Joël

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 11 décembre 2025
Le Maire, Stéphanie DOYEN

